

Le Compositeur

Léon MANIÈRE

ancien Chef de Musique du 115^e

Le dernier « Boyau », paru en juin, a annoncé le décès survenu à Lagny (S.-et-M.) le 22 mai 1954 de M. Léon Manière, ancien Chef de Musique du 115^e R. I. (1914-18). Ce n'est pas sans une profonde émotion que tous les Anciens du 115^e (14-18) et en particulier ses musiciens-brancardiers ont appris la disparition de cet homme simple et affable, compositeur de talent, qui fut chef de musique du 115^e pendant toute la guerre 1914-1918 et qui, en cette qualité, fut le chef de tous les brancardiers du Régiment.

Léon Manière naquit à Dijon en 1885 et connut tout jeune la vocation artistique au sein même de la nature qu'il aimait tant. Il entra au Conservatoire National pour être l'élève de Pessard et de Caussade (harmonie) de Paul Fauchey (fugue et contrepoint) et aussi de Paul Lamirault (composition). Il y acquit un très solide bagage qui le destinait tout naturellement à une brillante carrière.

(Suite page 2).

LÉON MANIÈRE

(Suite de la première page)

Ainsi, à l'âge de 22 ans, on le voit sous-chef de la Musique du 136^e de Saint-Lô. Quelques années plus tard, il est lieutenant-chef de Musique au 115^e R. I. de Mamers et c'est là que le surprend la Déclaration de guerre, alors qu'il vient de se marier.

Ce doux musicien, timide, réservé, plein de délicatesse part au Front avec le Régiment et y fera toute la guerre avec un courage et une abnégation qui lui valent bientôt la Croix de guerre, puis la Légion d'Honneur. Pour lui, le devoir passe avant tout. Mais il n'oublie pas pour cela la musique. Si, au combat, il doit organiser et diriger le ramassage des blessés et des morts, par contre, au repos, dès qu'il arrive au cantonnement, il se dirige bien souvent vers l'église avec un ou plusieurs de ses musiciens, et, à l'orgue, il joue des morceaux classiques ou de sa composition.

A la dissolution du 115^e, fin 1919, il passe au 36^e R.I. à Caen et en 1924, à l'âge de 39 ans, il devient capitaine-chef de musique au 129^e R.I. au Havre. Il restera 17 années dans cette ville, deviendra directeur de l'Harmonie Municipale, puis prendra sa retraite à Paris, 84, boulevard Saint-Michel, où il était domicilié lors de son décès.

Dès la première guerre mondiale terminée, Léon Manière se donne tout entier à la musique et à la composition. Il écrit pour les harmonies de nombreuses partitions qui sont jouées partout en Europe : **Djémilé**, **Sonates** pour piano, **Sonatines**, **pièces symphoniques**, **mélodies** etc... Il publie en même temps une **Méthode** de Solfège en 150 leçons qui fait toujours autorité.

Pour la « Lyre Havraise », il compose un très beau chœur à 4 voix égales : « **L'Etoile du Soir** » et, plus tard, à Paris, sur un poème de Roger Fleury, une mélodie **Novembre**.

Mais il avait jeté, entre temps, les bases d'une œuvre lyrique considé-

nable, **Charlotte Corday**, sur un livret de Renard. Cet opéra-comique, créé à Caen en décembre 1937, obtint un succès complet par la richesse de l'invention mélodique, la perfection de l'orchestration, l'unité et la pureté du style.

Bien d'autres œuvres musicales furent créées par Léon Manière, notamment le poème symphonique **Les Voix du Crépuscule** (coté 20 x 20 en 1933 par le jury de la Fédération Musicale de France et qui s'imposait comme un chef d'œuvre).

L'an dernier, notre Amicale faisait appel à lui pour composer la partition de notre vieux refrain du 115, **Jamais contents !** Et c'est grâce à lui que, dans nos prochaines Assemblées générales de Chartres ou du Mans, nous pourrons faire jouer ce refrain légendaire par la valeureuse clique de Saint-Ferdinand de Chartres.

On a dit de lui, à juste titre, qu'il était le continuateur d'André Messager. Mais sa discrétion ne servit point le compositeur. Indépendant, fuyant les intrigues, les salons, il n'avait guère que les amis de son foyer et ceux de ses anciens musiciens, tel notre camarade Guy du Mans, avec lesquels il entretenait une correspondance amicale suivie. Il était tout à la musique, ne laissant son piano que pour quelques évasions solitaires en campagne. Il y plantait son chevalet et se révélait alors un très délicat aquarelliste.

Il avait même un autre dérivatif : la charité ! Il était la bonté même et sa plus grande satisfaction, après la musique, était de donner aux pauvres, aux vieillards sans famille, de même qu'aux enfants délinquants et aux prisonniers de la Santé. Donner à des êtres défavorisés du sort le réconfort physique et moral était pour lui une grande satisfaction et il y apportait toute l'ardeur d'un fervent chrétien.

Sans nul doute, c'est après sa mort que l'œuvre musicale de Léon Manière trouvera la notoriété à la-

quelle elle a droit. Et nous, anciens du 115^e (1914-18), garderons pieusement sa mémoire, fiers que nous sommes d'avoir eu à notre Régiment, pendant toute la guerre, un Chef de Musique d'une si haute valeur et d'une si grande bonté.

Nous renouvelons à Madame Manière, sa dévouée compagne, ainsi qu'à ses trois enfants Georges, Geneviève et Maurice, nos respectueuses et très sincères condoléances.

Marcel RENARD.